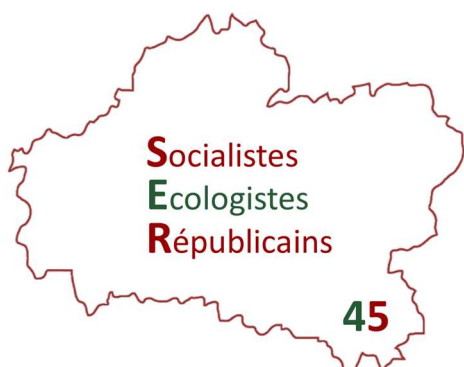


La Lettre des élu·e·s départementaux·ales

Groupe des élu·e·s Socialistes, Ecologistes et Républicain·e·s du Conseil Départemental du Loiret



N°14 — JUILLET 2019
SESSION DE JUIN 2019

Jeudi 20 et vendredi 21 juin, les conseillers départementaux se sont réunis en session une dernière fois avant la coupure estivale.

Après la séance d'ouverture au cours de laquelle les résultats des dernières élections européennes ont été analysés, les élus ont débattu des 21 délibérations inscrites à l'ordre du jour.

Parmi les temps forts : les discussions sur le Plan Pauvreté, l'analyse des résultats de l'exercice budgétaire 2018, la présentation de la thématique environnement dans les politiques départementales, etc.

La prochaine session se tiendra lundi 14 et mardi 15 octobre.

Bonne lecture à toutes et à tous et bel été !

Michel Breffy, Christophe Chaillou,
Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme,
Vanessa Slimani, Thierry Soler

SOMMAIRE

[Page 2](#) : Elections européennes : l'analyse

[Page 4](#) : Exercice budgétaire 2018 : un Département en bonne santé financière

[Page 5](#) : Environnement et climat dans les politiques départementales

[Page 6](#) : Un Plan Pauvreté qui ne répond pas aux attentes

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux :

www.ser45.fr



Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30
Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

Elections européennes : l'analyse

Un mois avant la session se sont tenues les élections européennes. Dans le Loiret comme au niveau national, la participation fut plus élevée que prévue et le Rassemblement National est arrivé en tête devant La République en Marche suivie d'Europe Ecologie Les Verts. Participation, vote écologiste, score des partis traditionnels ... les élus ont fait part de leur analyse des résultats de l'élection.

Pour Christophe Chaillou, les résultats illustrent les fractures de notre société

Une participation surprise mais inégale selon les quartiers

« La participation à ces élections a été plus importante que prévu, mais de façon inégale. C'est intéressant de regarder comment on peut se mobiliser selon le quartier dans lequel on vit. Je suis interpellé par le fait qu'on atteint parfois des taux de participation extrêmement faibles là où les pouvoirs publics interviennent le plus. Là où la puissance publique concentre des financements importants pour atténuer les disparités, c'est là où on vote le moins. Et dans les quartiers d'à côté, on vote plus et parfois en réaction au fait que certains quartiers bénéficient de ces financements et pas eux-mêmes ... »

Un vote FN élevé et des partis traditionnels en difficulté : des signaux à entendre

« D'une façon générale, dans notre département, on voit combien les fractures et les cassures de la société française existent, notamment avec le vote FN qui prospère à la fois dans les territoires périphériques et ruraux, mais aussi dans certains quartiers de la Métropole. Là où ça va, on vote de façon modérée ; là où ça ne va pas bien, on se réfugie dans le vote extrême sans regarder ce qu'il y a derrière, par refuge face à un système incapable de répondre aux préoccupations. Je suis de plus en plus inquiet sur cette difficile cohabitation entre nos concitoyens et la difficulté de faire émerger l'intérêt général. Il faut être attentif et entendre les signaux. Les réponses à apporter sont complexes car quand on se mobilise et qu'on essaie de bâtir une politique publique répondant à leurs attentes, une partie de nos concitoyens s'en moquent et ne sont que dans la confrontation. Je me dis aussi qu'un des ressorts à cette hausse de participation qui a consisté à faire front et à se rassembler contre le FN est dangereux. En faisant cela, on conforte l'idée que ce parti sera un jour une alternative. Même si ce pari a été momentanément couronné de succès, il est à terme particulièrement dangereux. Cette stratégie du Président de la République a fonctionné aussi par l'échec des partis traditionnels. Et ce qui se passe pour eux à l'échelle nationale (et locale ...) n'est pas de nature à modifier les choses. »

Pour Thierry Soler, il faut sortir de la logique du vote utile

Une opinion publique de plus en plus empreinte d'écologie

« Vous avez évoqué, M. le Président, une percée des Verts aux élections européennes qui aurait été, selon vous, encouragée par Emmanuel Macron. Je n'y crois pas trop ; je pense qu'il y a eu au cours des dernières semaines une tentative de courir derrière l'opinion publique qui, en France et dans toute l'Europe, se définit de plus en plus comme écologiste. La percée est en plus toute relative ; si les instituts de sondage avaient mieux travaillé, on se serait bien moins aperçu du vote écologiste. »

Pour sortir du vote utile, créons les conditions d'un projet politique

« Pour un scrutin à la proportionnelle, il y a eu un raisonnement de vote utile, ce qui n'a aucun sens et est assez dangereux si cela devait s'appliquer à toutes les élections. J'espère que, pour les élections municipales, le débat tournera vraiment autour des enjeux municipaux. Mais un problème subsiste : beaucoup de ces enjeux se situent au niveau des métropoles et des intercommunalités, alors que l'élection porte surtout sur la commune. Les campagnes électorales ne reflèteront pas réellement ce que pourront mettre en œuvre les candidats une fois élus. J'espère que l'échelon municipal permettra le municipalisme, c'est-à-dire la création dans chaque commune d'un projet politique qui ne soit pas forcément en lien avec les partis d'échelle nationale ou européenne. »

Une sanction pour les partis traditionnels

« Je ne peux que me féliciter de la participation en hausse aux élections européennes. La sanction sévère pour les partis traditionnels montre que les électeurs ne veulent plus d'affrontements stériles et d'oppositions systématiques. La notion de droite et de gauche est maintenant très nuancée. Beaucoup de Français, dont je fais partie, souhaitent une majorité bien identifiée et une opposition constructive. Espérons que les organisations politiques sauront tenir compte de ces avertissements exprimés ces derniers mois. Comme l'a dit Frédéric Néraud (*Vice-Président du Département*), les partis traditionnels doivent revoir leur logiciel. Parfois, j'ai envie de donner un conseil à beaucoup d'élus, qui est de s'inspirer du fonctionnement de notre Conseil Départemental. Les sensibilités existent, mais nous sommes tous convaincus, pour l'intérêt des loirétains, qu'un consensus doit se réaliser pour permettre les grands projets. »

Des décisions gouvernementales dans l'intérêt des Français

« Notre Président a eu une période difficile à affronter et a eu la sagesse de redonner la parole aux citoyens lors des débats qui ont connu une intéressante participation. Maintenant, que faire ? Le Président a reconnu certaines erreurs et rectifié la gouvernance de notre pays. Même si je ne suis pas d'accord avec tout, globalement, ce qui est fait depuis 3 ans est dans l'intérêt des Français. Les 80km/h ont été évoqués et le gouvernement n'avait pas tenu compte de l'avis des élus locaux, il a fini par changer de position. Il est important d'écouter les élus de terrain, et pas seulement les énarques ... »

Situation politique à Orléans : des conséquences sur l'image de tous les élus

Toujours lors de la séance d'ouverture, la situation politique à Orléans a été évoquée. Rebondissant sur les propos du sénateur Hugues Saury qui, sans citer nommément Orléans, s'est dit atterré par la situation de nombreuses équipes municipales qui « se défont à grand fracas », Christophe Chaillou a estimé que l'image de l'ensemble des élus, orléanais ou non, s'en trouvait dégradée : « Je ne peux que partager les propos d'Hugues Saury sur la situation à Orléans. Le spectacle donné est affligeant. A ce niveau de responsabilité, quand on a eu des engagements pas si anciens, y compris derrière des personnages qui ont pris quelques libertés, je ne comprends pas. Il faut être conscient des conséquences que cela a. Les citoyens ne font pas la différence, ils mettent tous les élus dans le même sac, c'est le fameux « tous pourris ». Je souhaite que chacun se ressaisisse et soit conscient qu'il ne s'agit pas d'un enjeu propre à une ville mais que cela rejaille sur l'ensemble des élus. »

Rôle des départements et autonomie fiscale

Dans son discours inaugural, le Président Marc Gaudet a évoqué l'importance des politiques départementales et le menace qui pèse sur leur autonomie fiscale. Christophe Chaillou a répondu, non sans ironie, en remerciant les « gilets jaunes » : « *Finally les départements peuvent remercier les gilets jaunes ... Le rôle des départements fait partie des sujets que prend enfin en compte le gouvernement. Oui, il est important d'avoir des élus et des collectivités qui permettent dans le contexte que nous connaissons de maintenir le lien avec nos concitoyens et de mettre en œuvre des politiques.* »

Sur la question de la fiscalité locale, il a été rappelé que pour compenser la suppression de la Taxe d'Habitation perçue par les communes, le gouvernement envisageait de leur transférer la totalité de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, aujourd'hui perçue par les Départements ; pour compenser cette perte de recette dynamique, les départements recevraient une part de la TVA, et n'auraient ainsi plus la main sur les taux de fiscalité. Christophe Chaillou a appelé à la vigilance : « *Je partage les inquiétudes exprimées sur l'autonomie fiscale et sur la pérennité de nos financements. Attendons les propositions concrètes mais je ne suis pas rassuré sur les perspectives après 2022 et sur la suppression totale de la Taxe d'Habitation.* »

Exercice budgétaire 2018 : un Département en bonne santé financière

Les résultats de l'exercice budgétaire 2018 ont été adoptés à l'unanimité. Si la situation financière du Département se dégrade légèrement, avec une épargne en baisse de 11 millions d'euros, les ratios sont malgré tout respectés (taux d'épargne en baisse à 13,1% et capacité de désendettement en hausse à 4,9 ans). La situation financière constatée est donc éloignée des discours alarmistes tenus par la majorité à chaque vote de budget.

Une réalité financière en contradiction avec les discours alarmistes, selon Christophe Chaillou

Une situation financière très correcte

« On ne peut que saluer la situation financière très correcte du département. Les évolutions indiquées sur les charges de fonctionnement impactent tous les départements de France, notamment par les politiques sociales (vieillesse de la population, accueil des MNA [*Mineurs Non-Accompagnés*]). Il n'est donc pas surprenant que les marges de manœuvre soient plus réduites. Il faut aussi relativiser en comparant avec d'autres départements. Alors même que vous tenez un discours un peu alarmiste, le département du Loiret garde une situation assez confortable avec des marges de manœuvre permettant d'inscrire un certain nombre d'actions proposées dans le cadre de cette session. »

Attention aux discours alarmiste

« Il faut faire attention à ne pas tenir en permanence des discours alarmistes. Pour siéger dans cette assemblée depuis plusieurs années, j'ai le sentiment qu'on est en alerte chaque année. Mais si on est toujours en alerte et que l'on constate que finalement, le résultat n'est pas si dramatique que ça, cela peut conduire à faire des choix qui ne sont pas les plus avisés. Quand l'an dernier, vous nous avez dit que la situation était difficile et qu'il fallait couper dans certaines politiques, il y a eu des choix qui ont été faits parfois de façon précipitée et qui ont eu des impacts chez un certain nombre de nos partenaires. Je me souviens aussi que l'an dernier, dans chaque commission, il fallait prendre des décisions difficiles et on voit aujourd'hui que ce n'était pas justifié. A force de dire chaque année qu'on est en alerte, on finit par perdre le sens des proportions. Il faut être plus mesuré. »

Un effort d'investissement confirmé

« Il faut aussi souligner l'effort important dans le domaine de l'investissement ; à mi-mandat passé, cela se traduit par des chantiers, des travaux, de l'activité économique sur le territoire. C'est de l'argent mis de façon vertueuse dans l'économie locale. Les collectivités qui bénéficient de financements départementaux pour des projets très importants sont satisfaites de voir notre collectivité présente à des niveaux très importants. Les élus de la Métropole en sont particulièrement conscients pour leurs projets structurants. »

Le Département aurait pu contractualiser avec l'Etat

« Compte tenu de tout cela, je ne comprends toujours pas pourquoi vous n'avez pas voulu signer le contrat avec l'Etat (*cf. lettre des élu.e.s. n°10 - juillet 2018*). C'est quelque chose qui m'échappe car les choix que vous faites s'inscrivent dans une maîtrise des dépenses que le contrat vous demandait : nous sommes à 1,1% d'augmentation des dépenses de fonctionnement contre 1,2% maximum. D'ailleurs, la plupart des collectivités qui n'ont pas signé le contrat sont bien sous le seuil des 1,2%. Peut-être s'agissait-il de votre part d'une posture comme cela peut arriver parfois. La question qui se pose maintenant est l'avenir de cette contractualisation ... »

Budget 2019 : une Décision Modificative technique

Une décision budgétaire modifiant le budget 2019 a été unanimement adoptée. Elle ne contient que des ajustements mineurs. Une DM plus importante devrait être soumise à délibération ultérieurement.

Environnement et climat dans les politiques départementales

Pendant une demi-heure, les Présidents de commissions ont expliqué comment se traduisait de façon concrète dans leurs politiques leurs préoccupations environnementales et climatiques. Thierry Soler a ensuite pris la parole pour rappeler le diagnostic aujourd'hui partagé par tous et insister sur les orientations que le Département doit prendre.

Pour Thierry Soler, l'écologie doit être au centre des politiques départementales

La transition écologique est loin d'être simple

« Je sais que nos services cherchent tout ce qui peut se faire en la matière et proposent des initiatives intéressantes. Je ne doute pas non plus de la sincérité de votre engagement, M. le Président, et du caractère volontariste des actions proposées. Je pourrais être moins conciliant si moi-même je ne prenais pas l'avion de temps en temps ou ne découvrais pas parfois qu'une de mes opinions sur l'écologie n'était qu'une idée reçue ... Ce n'est pas un sujet facile. Vous preniez l'exemple du papier dont il est admis que nous devrions réduire l'usage. Bien sûr qu'il est bon d'économiser le papier qui consomme de l'énergie (sauf si on prend du papier recyclé), mais si c'est pour recourir à une avalanche d'outils numériques, l'électricité dépensée risque de produire plus de gaz à effet de serre. »

Un diagnostic partagé

« Le sénateur Hugues Saury nous a dit dans une précédente session que le diagnostic était partagé par tous, et je le crois également. Vous dites vous-même, M. le Président, être allé à la rencontre de jeunes collégiens sensibilisés aux questions environnementales. Nous pourrions aussi aller à la rencontre de scientifiques qui permettraient d'éclairer le débat sur le climat et la biodiversité. Dans ces deux domaines, les scientifiques nous donnent un pronostic extrêmement pessimiste. Je ne retiendrais que les récents travaux qui montrent qu'il est désormais impossible d'empêcher une hausse de 3°C des températures dans l'Arctique d'ici 2050 ... »

Un mode de vie à changer

« Des solutions, on en a beaucoup, l'imagination ne manque pas pour changer notre empreinte écologique mais cela suppose une évolution de notre mode de vie. D'autant que ce mode de vie, un certain nombre d'habitants de la planète en sont privés et si tout le monde devait l'imiter, on n'y arriverait pas. Les efforts individuels sont indispensables mais ils ne se feront pas sans impulsion politique. Et ce sont ces impulsions que nous devons mettre en place. Dois-je évoquer la déviation de Jargeau ? Créer une nouvelle route, c'est créer ce qu'on appellerait dans d'autres circonstances un appel d'air. Et cet appel d'air encourage le mode de vie le plus dramatique pour le climat. Cela me paraît être une erreur conceptuelle. Ce qu'on a fait depuis les années 70, c'est développer un mode de vie qui pousse tout le monde à prendre la voiture. Si nous allons toujours plus loin, et avec un budget massif comparé à d'autres politiques, on n'arrivera pas à lutter pour le climat et la biodiversité. »

« Sobriété, efficacité, renouvelable »

« Si on veut éviter de parler de décroissance, la clé est le slogan « *sobriété, efficacité, renouvelable* ». La première des choses est de savoir comment on peut avoir le même confort, les mêmes résultats, sans la même consommation d'énergie (efficacité), sans engager tout ce qui a des impacts environnementaux (sobriété). C'est possible. Et dans les domaines, comme la médecine, pour lesquels on ne peut renoncer à une forme de croissance, il faut se tourner vers les solutions vertes telles que renouvelable pour la production d'énergie. »

Conclusion : le Département doit prendre des mesures, acceptables pour tous

« C'est facile pour nous mais il faut arriver à ce que ce soit acceptable pour toutes les populations, y compris celles en difficulté. Il y a des solutions imaginatives. Si le département veut s'y engager, il y a de quoi faire. »

Environnement et climat : quelles actions le Département va-t-il mettre en place ?

Plusieurs actions à mettre en place dans les années qui viennent ont été présentées à l'issue de la discussion sur les politiques environnementales dans le Département du Loiret. Thierry Soler est revenu sur quelques-unes d'entre elles. Selon lui, l'action n°8 qui consiste à orienter la politique territoriale dans le sens de la transition énergétique est très importante : *« je l'ai dit dès la mise en place de nos politiques de mobilisation en faveur de nos territoires (subventions aux projets communaux et intercommunaux) : ce serait encore mieux si on fixait les grands axes et que la transition énergétique soit un de ces axes, tout en restant simple et efficace. J'ai toujours regretté qu'on transfère des budgets d'investissement aux communes sans vouloir que cela réponde à des orientations départementales. »*

Autre sujet, l'approvisionnement local. Pour Thierry Soler, l'essentiel est de manger des produits de saison : *« Quand je parle de bio, je parle de production locale et vertueuse en matière environnementale. Mais parfois, une production vertueuse en matière environnementale venant de 500 km va dépenser moins d'énergie qu'une production locale qui aura utilisé des engrais. Pour vous donner un exemple, un producteur de pommes bio du Loiret m'a expliqué que ses pommes bios qui passaient cinq mois dans le frigo produisaient plus de gaz à effet de serre que des pommes bio qui venaient directement d'Argentine. On en revient donc à un principe essentiel : il faut manger de saison, et localement ! »*

Enfin, sur la proposition intitulée « participation citoyenne et nature », Thierry Soler souhaiterait la mise en place d'un important budget participatif sur l'environnement : *« Est-ce que ce budget participatif ne pourrait pas concerner les 6 millions d'euros qu'on perçoit par la taxe sur les Espaces Naturels Sensibles ? Si c'est pour faire un budget participatif de 50 000 euros, ce n'est pas suffisant. A quel moment les citoyens peuvent donner un avis pertinent sur ce qu'ils souhaitent ? Vous dites dans un journal que vous ne souhaitez pas demander l'avis des Loirétains sur les sujets politiques. Je pense au contraire que c'est quand c'est politique qu'il faut demander l'avis des citoyens. On pourrait appliquer l'idée d'un « préféréndum » (référéndum au jugement majoritaire) pour nos investissements de façon beaucoup plus large. »*

Un Plan Pauvreté qui ne répond pas aux attentes

Le Département du Loiret a décidé de contractualiser avec l'Etat pour mettre en place son Plan Pauvreté et ainsi bénéficier de financements. Ce plan met en œuvre des actions nouvelles ou renforce des actions existantes : prévention sur les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance de jeunes devenus majeurs, plateforme d'accueil téléphonique social, actions de prévention spécialisée, etc. Thierry Soler et Christophe Chaillou ont émis plusieurs réserves sur les actions prévues et le public visé.

Pour Thierry Soler, le Département ne répond pas aux attentes

Nous ne répondons pas suffisamment aux attentes des personnes en difficulté

« Je suis assez sceptique sur ce qui est affiché dans ce contrat par rapport à ce que nous constatons sur le terrain. En rencontrant ceux qui vivent dans la misère et ceux qui travaillent à la résorber, j'ai l'impression que nous ne répondons pas suffisamment à leurs attentes. On doit avoir conscience qu'on laisse beaucoup de gens sur le côté. Je m'inquiète quand, dans cette assemblée, nous avons un raisonnement un peu trop budgétaire. Oui, nous avons des contraintes budgétaires mais des choses devraient plus nous émouvoir et nous obliger à nous interroger. On voit bien par exemple les difficultés à la Maison de l'Enfance (établissement accueillant en urgence enfants et adolescents en grave difficulté familiale ainsi qu'un centre parental destiné à l'accueil d'urgence des femmes enceintes et des jeunes mères en détresse, actuellement en sureffectif). Notre priorité doit être d'apporter des réponses à toutes les personnes en difficulté. »

Une réponse insatisfaisante pour les jeunes majeurs

« Dans ce Plan pauvreté, la question abandonnée des sorties sèches de l'ASE (*Aide Sociale à l'Enfance*) m'interpelle. Tout part d'une compétence départementale facultative pour les jeunes après 18 ans (les contrats jeunes majeurs) que nous avons abandonné. Aujourd'hui, on se dit que ce sujet rentre dans le cadre du Plan Pauvreté, donc on l'introduit dans le contrat. Ce n'est pas satisfaisant de se dire qu'on va sortir quelques actions pour essayer d'empêcher que des jeunes devenus majeurs se retrouvent dans la rue. On sait comment cela se passe (et cela ne concerne pas que les MNA qui, une fois majeurs, sont pour beaucoup laissés à eux-mêmes sans accompagnement sur la question des papiers qui est crucial). On sait ce qu'il y a comme reproduction sociale après avoir été dans l'ASE. Cela devrait nous toucher plus même s'il y a un débat comptable. Je ne suis pas très satisfait de ce qui est proposé. »

Pourquoi lier pauvreté et prévention spécialisée ?, par Christophe Chaillou

SMS pour prévenir les difficultés langagières, un dispositif « gadget » ?

« Je suis un peu dubitatif sur ce qui est proposé. Cette histoire de SMS pour prévenir les difficultés langagières de 0 à 3 ans, cela m'échappe. Je concède que cela ne rentre pas dans mon domaine de compétences, mais par rapport au type de famille concernée, je ne suis pas certain que cette approche soit la meilleure. Je demande à voir ! Mais qu'on y consacre autant d'argent public [coût total de l'action : 120 000 €, dont 24 000 € du Département], ça m'interpelle. »

Pourquoi faire le lien entre pauvreté et prévention ?

« Autre sujet sur lequel je suis très surpris, c'est l'aspect prévention spécialisée. D'abord, le lien entre prévention et pauvreté n'est pas si évident. Plus clairement, le lien qui est fait dans ce document consistant à dire que puisqu'on est pauvre, on a potentiellement des comportements qui relèvent de la prévention, ne me paraît pas juste. Je suis même surpris que l'Etat signe cela. Par ailleurs, cibler sur les 18/25 ans n'est pas en cohérence avec les discours tenus dans cette Assemblée dans lesquels on nous explique que la cible correspond plutôt aux collégiens. Cela me paraît incohérent par rapport à nos propres actions. »

Christophe Chaillou, Hélène Lorme, Vanessa Slimani et Thierry Soler se sont abstenus sur le Plan Pauvreté

En bref ...

Lutte contre la fraude au RSA. Un point d'étape sur la lutte contre la fraude au RSA a été présenté. La délibération explique que « *l'ambition de cette politique publique est (...) de faire en sorte que l'attribution du juste droit concourt à la diminution du budget de l'allocation RSA.* » Pour Thierry Soler, la notion de juste droit concourt à la justice, pas forcément à faire baisser le budget. Il estime par ailleurs que le juste droit devrait pousser le Département à aller chercher ceux qui pourraient bénéficier du RSA et qui ne le demandent pas, ce que le Département ne fait pas suffisamment. - **Guichet unique pour les bénéficiaires du RSA.** Le Département a voté la création d'un guichet unique pour les publics n'ayant pas accès aux supports informatiques pour effectuer une demande de droits RSA. Favorable à une expérimentation, Thierry Soler a souhaité s'assurer qu'une réponse concrète et rapide soit apportée à chaque appel - **Une nouvelle politique de l'habitat.** Les dispositifs de la politique départementale de l'habitat évoluent. Désormais, trois orientations sont prises : favoriser le maintien à domicile ; lutter contre la précarité énergétique ; contribuer à l'aménagement durable du territoire - **Captation vidéo des sessions publiques du Conseil Départemental.** Les propos tenus lors des sessions publiques du Conseil Départemental seront désormais publiés sous forme de vidéo, seulement sur demande, et non plus par écrit. Thierry Soler a souhaité que ces vidéos soient facilement et immédiatement accessibles mais que la transcription écrite demeure pour faciliter la recherche automatisée des propos tenus.